

e philosophe, comme hypothèse. Ce décret n'était-il pas... D'ailleurs est-ce que le système de Copernic est autre chose encore aujourd'hui qu'une hypothèse, un système, quoiqu'il plaise à Veritas de le nommer une vérité, ce qui est un peu prétentieux ?

Dans une discussion comme celle-ci, malgré toute la véracité que nous supposons à Veritas, nous pensons que ce n'est pas trop de l'exiger, bien plus nous pensons que nous avons droit d'exiger que l'on nous donne des monuments complets et authentiques, par conséquent avec indication des sources où ils sont puisés.

Le Register, l'organe des baptistes à Montréal, se met aussi de la partie. Après avoir répété ce que dit Veritas, il fait une question à laquelle nous allons répondre.

Avant cela, nous dirons au Register de lire notre réponse à Veritas, elle s'applique aussi bien à l'organe des baptistes. Quant à son interrogation, nous la transcrivons ici dans toute son intégrité :

" Quel est le système astronomique enseigné dans les collèges catholiques romains de ce pays ? "

Le Register badine ou parle sérieusement. Dans les premiers cas, nous lui répondons que c'est le système de Copernic. Dans le second, nous l'informons (s'il ne le sait pas déjà) que chaque année au mois de juillet les collèges catholiques en ce pays ont un examen public, et là le Register aura une réponse à sa question.

Le Morning Courier, qui se laisse toujours emporter par son désir de nuire à l'administration actuelle, continue à dire qu'il y a méintelligence entre S. E. Lord Elgin et les ministres Canadiens. Il ajoute que Lord Elgin et Lord Grey le secrétaire d'état ne s'entendent pas, et qu'en conséquence Lord Elgin va être rappelé.

Malgré les gentillesses de notre martial confrère, nous devons à la vérité de dire que le Pilot a déjà, ainsi que plusieurs autres journaux, répondu à cela que ces bruits étaient mal fondés. Inutile donc de répéter aujourd'hui la même chose que précédemment, puisque les choses n'ont pas changé.

Le Pilot de samedi contient un rapport des procédés dans le procès contre l'honorable M. Hincks. Les dimensions de notre feuille ne nous permettent pas de publier nous mêmes ces onze colonnes de journal.

Nous voyons par la Gazette de Montréal d'hier que M. Abraham, son Rédacteur, cesse de la rédiger, et qu'il est remplacé dans ses fonctions éditoriales par M. James Moir Ferrer.

Nous apprenons par la Minerve d'hier soir qu'il est question d'établir un gymnase en cette ville ; on demanderait à cet effet une des grandes salles du marché Bonsecours.

Le Journal de Québec est entré, le 2 du courant, dans sa 7e année d'existence. Le succès, qu'a obtenu jusqu'ici notre confrère, lui en promet un toujours croissant pour l'avenir ; c'est au moins ce que nous lui souhaitons.

On nous prie d'annoncer que NN. SS. les évêques de Montréal et de Martyropolis, MM. les Chanoines et autres prêtres de l'évêché devront être en retraite depuis le 10 jusqu'au 19 courant ; et non entre, pendant cet intervalle, traiter à l'évêché que des affaires très pressées.

Nous lisons dans le Journal de Québec du 30 novembre : " Nous avons dit que le révérend M. Holmes, prêcheur à tous les dimanches de l'année. Il est à espérer que non seulement M. Holmes prêchera, mais encore qu'il voudra laisser publier ses conférences, qui de cette manière porteront l'instruction et l'enseignement partout où sa parole n'aura pu être entendue. Ceux qui ont reçu " un talent " de Dieu, n'ont pas droit de l'enfouir dans le silence, surtout si ce talent est celui de la parole et si celui qui le possède est un de ceux à qui il a été dit : " Allez et enseignez etc ? "

Nous concourons parfaitement avec notre confrère dans ce qui précède ; car nous pensons que ce qu'il demande ne peut être qu'un bien, et à Québec et ailleurs.

Y a la fête de vendredi prochain, notre prochain numéro sortira jeudi soir.

LA COLONISATION.

Plusieurs paroissiens de St. Jacques de l'Acadian viennent d'adresser une requête à Son Excellence, le Marquis de la Rivière, pour qu'il favorise dans l'arpentage, l'ouverture de chemins, etc., sur toutes les terres que le gouvernement possède dans les townships du Nord.

Nous commençons aujourd'hui la publication des " Récollets en Canada, " que nous avons annoncée vendredi dernier. Nos lecteurs s'apercevront eux-mêmes si nous avions droit de leur promettre sur ce sujet des articles dignes de leur attention, et méritant d'être recueillis par l'Album Littéraire de la Minerve.

Nous voyons par le Packet de Bytown que le gouvernement vient de réduire à trois chelins le prix des terres dans les Townships de Chichester, Walham et Mansfield.

Nous publierons dans notre prochaine feuille un article éditorial qui ne peut trouver de place dans nos colonnes de ce jour ; il sera intitulé : " La presse doit être libre. "

Le Journal d'éducation du Haut-Canada nous est parvenu, c'est la livraison de novembre ; un mot à ce sujet dans le prochain numéro.

Nos abonnés retardataires voudront bien nous faire tenir au plutôt le montant qu'ils nous doivent.

Les extraits des journaux d'Europe sur la première page de cette feuille méritent l'attention de nos lecteurs.

Les citoyens de Montréal n'oublieront pas que c'est demain soir que se fait la lecture de M. Fiset. Voir l'annonce sur la 4e page.

PONT, AU MINÉRAEL DE ST. HYACINTHE.

Le village de St. Hyacinthe vient de voir s'accomplir une de ces améliorations que l'on croyait, il n'y a pas encore longtemps devoir demeurer en projet ; elle est due à l'esprit d'entreprise de M. Charles L'heureux. Ce citoyen généreux, voulant contribuer autant qu'il est en lui à l'avancement de l'établissement de Providence à St. Hyacinthe, a fait des efforts surprenants pour sa fortune, afin de construire un second pont sur la rivière de St. Hyacinthe, vis-à-vis l'église paroissiale.

Ce pont est d'un bon travail ; il est surtout fait d'une manière très solide. Mais ce qui le rend très précieux à son propriétaire et à M. Crevier Curé de St. Hyacinthe, c'est qu'il remplit les espérances des fondateurs de l'établissement de Providence à St. Hyacinthe, déjà commencées. Ce pont est pour établir les communications entre le vieux village et celui de Providence qui s'ouvre avec assez d'élan.

Il y a une très grande facilité pour les bâtir ; la brique se confectionne sur la place, un moulin à scie est à cinq arpents de Providence, et peut fournir tous les bois nécessaires pour constructions.

Cette nouvelle place ne peut manquer de prendre beaucoup d'accroissement, à cause du chemin de fer de Portland qui passe dans le village de St. Hyacinthe, et à cause des sources d'eau minérale, qui se trouvent précisément sur le terrain de Providence. Ces eaux sont d'une excellente qualité au dire des gens experts. Le printemps prochain, le public pourra en juger par lui-même, car on travaille actuellement à un établissement convenable pour y recevoir les étrangers.

Pour les conditions, s'adresser au propriétaire des Sources, M. le Curé de St. Hyacinthe. St. Hyacinthe, 17 Novembre 1848.

M. L'ÉDITEUR,

Je suis fâché qu'à cause de moi, vous ayez été soumis à l'inquisition de l'Aurore et de son correspondant qui signe Veritas. Si nous sommes condamnés à ce tribunal, nous n'en échapperons pas aussi aisément que Galilée des prisons de Rome. Mais que nous reproche Veritas ? Que nous avons censuré M. Wilkes qui a parlé devant une assemblée respectable. Je conviens que l'assemblée était respectable, mais est-ce que la cour de Rome n'est pas une assemblée respectable aussi ? Et pourquoi aller l'attaquer au sujet d'affaires mercantiles ? Veritas dit que M. Wilkes n'est pas sorti de son sujet, parce que sous les mots affaires mercantiles on entend en anglais la liberté de la pensée. Dans quel dictionnaire trouve-t-on cette définition ? C'était sans doute à cause de cette définition que M. Wilkes a lancé sa pensée jusqu'au soleil, pour prouver que la cour de Rome avait mal jugé Galilée. Mais en bonne foi, qu'est-ce que tout cela avait à faire avec le commerce ? et sans vouloir faire de l'esprit comme le dit Veritas, M. Wilkes ne faisait-il pas comme le petit écolier qui parlait de soleil quand il s'agissait de bourre ? Si j'ai parlé des arts, de la sculpture et des édifices des pays catholiques de l'Europe, Veritas ne devait-il

pas s'apercevoir que je ne le faisais que pour ramener M. Wilkes à la question ? Mais non ! il sera permis à un lecteur quelconque de mépriser l'assemblée la plus respectable qu'ont les catholiques, LA COUR DE ROME, et un écrivain, qui est peut-être un catholique lui-même, trouvera mauvais qu'on fasse voir l'absurdité de pareils procédés. M. l'éditeur, bien que je puisse écrire plus au long sur ce sujet, je finis ici, et quoiqu'en dise Veritas, la partie saine de vos lecteurs verra qu'il n'est plus nécessaire de revenir sur ce sujet qui est épuisé depuis longtemps ; M. Wilkes a eu tort de remettre cette question au jour, et voilà tout.

Assemblées publiques des comtés des deux Montagnes et de Terrebonne.

Nous revenons encore aujourd'hui inviter tous les électeurs de ces deux comtés à ne pas oublier de se rendre à ces assemblées où l'on doit s'occuper d'objets importants. La première, qu'on peut appeler préparatoire, aura lieu à Saint Eustache le 11 décembre courant, à dix heures du matin, la seconde, le 18 à la même heure, à Sainte Scholastique. Minerve.

DE TOUT UN PEU.

NOUVELLE CHAPELLE A MONTRÉAL.—Il a été annoncé, dimanche dernier aux prêtres de la cathédrale et de la paroisse, que Mgr. l'évêque de Montréal bénirait, vendredi fête de la conception de la Ste. Vierge, la chapelle que S. G. a fait construire au faubourg de Québec de cette ville. Cette chapelle est un bâtiment en bois, de 80 pieds sur 30, et doit servir provisoirement aux exercices du culte, en attendant qu'il en soit élevé un autre en pierre, sur le même terrain. Les RR. PP. Léonard et Laverlochère, de la Communauté des RR. PP. Oblats de Longueuil, doivent venir, à cette occasion, établir leur résidence à Montréal, et s'occuper de la desserte de cette chapelle.

ST VINCENT DE PAUL.—Il doit y avoir, le jour de la conception, une réunion générale des conférences de St. Vincent de Paul, de cette ville, à la Sacristie de l'église paroissiale. Cette assemblée sera précédée d'un sermon sur l'œuvre et d'un salut solennel du T. S. Sacrement, à l'issue des vêpres du jour.

INCENDIAIRES.—La police a arrêté ces jours derniers deux pompiers, accusés d'être des incendiaires. Ils sont maintenant en prison, en attendant leur procès.

ARPEUTEUR.—George Duberger, gentilhomme, vient d'être nommé Arpeuteur pour le Bas-Canada.

LE TEMPS.—Le temps est froid, mais beau. Trois steamers sont arrivés hier venant de la rivière Chambly. Si ce temps continue, les steamers voyageront encore toute la semaine.

ACCIDENT.—Un nommé Lauzon Fuller s'est noyé le 1er courant à Lachine, c'est un accident. Le coroner M. Courso a fait une enquête à ce sujet, et il est dépositaire de £200, à £300, etc., appartenant à Fuller. Pour savoir ces effets, s'adresser à M. Courso.

DEBENTURES.—Au 1er courant, il avait été émis pour £15517 de débentures, il en était entré pour £104372 ; il y en avait encore en circulation pour £3815.

NOMINATIONS.—La Gazette Officielle de samedi contient la nomination de Joseph Bourret et de George Savenue de Beaujeu, écrivains, comme Conseillers Législatifs. C'est là une nomination qui rencontrera, sans aucun doute, l'approbation générale.

LES MINES.—La compagnie des mines, " Marmora foundry company, " annonce que des parts au montant de £20000 viennent d'y être prises ; elle se constituera incessamment.

LA PÉNITENTIAIRE.—Le feu, que nous annonçons dernièrement au pénitencier, y a consumé pour £2000 de bâtiment. On a fait de suite une enquête sur les causes de cet incendie et on paraît croire qu'il est dû à la malveillance de quelques condamnés qui auront mis le feu ; l'enquête n'était pas terminée.

COMMIS.—Nous voyons par les Journaux de Québec que les commis-marchands y ont obtenu de leurs patrons la fermeture des magasins à 7 heures du soir ; c'est un exemple qui devrait être suivi partout le pays.

UN BARON CÉLÈBRE.—Le baron A. de Roithschild, de la fameuse maison de banque européenne, était passager dit le Pilot, à bord du Cambria à son dernier voyage de Liverpool à New-York. Le baron viendra en Amérique pour y établir une succursale de sa maison.

DE LA TEMPÉRANCE.—Nous voyons par nos échanges qu'il y a à la Nouvelle Ecosse une compagnie de contre-banquiers qui font sur le rum un commerce si étendu, que lors même que la moitié de leurs importations seraient confisquées, ils feraient encore de grands profits. Il faudrait envoyer dans l'endroit un apôtre de la tempérance ; c'est le meilleur remède contre les contre-banquiers de cette espèce.

LES PRÉSIDENTS.—Taylor est né le 24 novembre 1784, il a donc 64 ans. Ses prédécesseurs dans la présidence ont été ; Washington, John Adams, Jefferson, Madison, Monroe, John Quincy Adams, Jackson, Van Buren, Harrison, Taylor et Polk.

VICO.—Le R. P. De Vico va se fixer au collège des Jésuites à Georgetown, Etats-Unis.

JOURNAUX.—Le Newcastle Courier de Coburg va être transféré à Toronto ; le Provincial de Coburg avait été dernièrement transporté à Hamilton ; de sorte, dit le Pilot, que le Star reste seul dans sa gloire.

RIVIÈRE.—La Rivière Missouri était, aux dernières dates, si basse que les Steamers refusaient des charges.

Nouveau projet de communication.—Un journal du Nouveau-Brunswick suggère un moyen de former une communication par eau non interrompue entre St. John, N. B. et Québec. Cette communication n'est actuellement interrompue que par les Grandes Chûtes et les Petites Chûtes de Madawaska, c'est-à-dire, l'espace d'environ 85 milles. Un canal pourrait, selon lui, y être construit à peu de frais ; il n'y aurait après cela qu'à construire un autre canal d'environ 65 milles, de Temiscouata à Trois P-stoles ; et la communication serait établie directement entre les deux villes. Minerve.

DANEMARCK.—L'Assemblée nationale a été ouverte le 23 octobre par le roi. Le lendemain, le ministre de la justice a donné lecture du projet de constitution pour le royaume de Danemarck et de Suède. Parmi plusieurs dispositions libérales, le projet en comprend quelques-unes qui semblent inacceptables.

SUÈDE.—La session de la diète a été close le 24 octobre. Le roi Oscar a prononcé la clôture en personne, dans un discours qui n'offre d'ailleurs rien de remarquable.

NAISSANCE.

En cette ville, le 2 du courant, la dame de M. L. E. Bergeron a mis au monde un fils.

MARIAGES.

A la Rivière-Ouelle, le 9 nov., par M. C. Bégin, curé du lieu, M. Simon Xavier Cimon, marchand, de la Malbaiz, à Delle Marie Claire Garon, 4e fille de Pierre Garon, écrivain, notaire.

A Québec, le 29, par M. Baillargeon, curé, M. J. B. Rivais, à Delle Marie Sophie Pepin, dite Lachance, de Québec.

DÉCÈS.

Mercrredi dernier, à St. Valier, à l'âge de 80 ans, Dame Marie-Angélique McKinnon, veuve de feu François Lelèvre dit Boulanger, écrivain, ancien capitaine de milice.

LES MELANGES RELIGIEUX ET LA PROCHAINE SESSION.

Durant la prochaine session du Parlement Provincial, nous donnerons à nos abonnés un compte-rendu fidèle des procédés de nos chambres législatives. Nous ferons tout en nous pour que ce compte-rendu occupe le moins d'espace possible dans notre feuille, afin de pouvoir traiter, à mesure qu'elles se présenteront, les mesures les plus importantes, qui n'auraient pas été encore suffisamment discutées.

Durant la session du Congrès Américain à Washington, nous aurons une correspondance régulière de cette dernière ville, afin de tenir nos lecteurs au courant des procédés du Congrès Américain, dont plusieurs devront hautement intéresser nos compatriotes.

Nous espérons que les efforts que nous faisons pour augmenter l'intérêt et l'utilité des Melanges Religieux, ne seront pas perdus de vue par les lecteurs Canadiens, qui sauront les reconnaître par un encouragement de plus en plus libéral.

Nous recevrons des abonnements pour la session du parlement provincial ; le prix sera, pour cet espace de temps, de SEPT CHELINS ET DEMI.

Bureaux des Melanges Religieux } Montréal, 1er décembre 1848. }

LE DR. P. BEAUDIEN

A l'honneur d'annoncer, que les occupations multipliées, qui l'avaient empêché d'exercer sa profession, depuis plusieurs années, étant terminées, il en a repris l'exercice ; et que les heures de consultation chez lui, seront de 10 à 11 heures A. M., et de 1 à 3 heures P. M. Montréal 1er Décembre 1848.—3s.

A VENDRE,

AUX BUREAUX DES MELANGES RELIGIEUX, CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE CETTE VILLE, etc.

CALENDRIER

ECCLESIASTIQUE

ET

CIVIL

POUR L'ANNEE 1849.

Ce Calendrier est un des plus complets qui se publient parmi nous ; il est le plus beau, le plus agréable sous le rapport typographique et sous celui de la qualité du papier.

Ce Calendrier contient ce qui suit : Le nom de tous les Saints et de toutes les fêtes qui se rencontrent pendant l'année ;

Les époques ecclésiastiques, politiques, etc., les plus capables d'intéresser les lecteurs canadiens ;

Une liste complète des membres du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec ;

La liste et les termes des cours de justice ;

Une table relative au commencement de l'aurore et à la fin du crépuscule ;

Un tableau de la valeur, etc., des monnaies ;

Le commencement des saisons ;

La date des quatre-temps ;

Le comput ecclésiastique ;

Le nombre, la date, etc., des éclipses pour 1849, calculées avec la plus grande exactitude ;

La liste des principaux membres du Gouvernement ;

La liste des membres de la législature Provinciale ;

La liste des membres du Conseil Législatif ;

La liste des Examinateurs des Instituteurs pour Québec et Montréal, etc., etc.

La liste complète des Magistrats, des Avocats, des Notaires, des Médecins, etc., etc. etc.

Ce CALENDRIER se vend à TRÈS-BAS PRIX EN DETAIL ; il fait encore une DIMINUTION CONSIDÉRABLE à ceux qui achètent en GROS.

Montréal, 17 novembre 1848.

L. A. HUGUET LATOUR, NOUVEAU

No. 16, RUE ST. VINCENT, MONTREAL Montréal, 20 octobre 1848.—6m

DR. GENAND,

Des Rues Ste. Hélène et des Récollets. Montréal 21 Novembre 1848.—5f-1s.